

Grille tarifaire 2026-2027

Ecole- Collège – Lycée
Externe et Demi-pensionnaire



**Sophie
Barat
Education**

Tours, le 14 avril 2026

Chers parents,

Nous sommes très heureux de pouvoir vous compter parmi nous, familles membres de notre communauté rassemblées autour de l'Institut Marmoutier, fidèles aux valeurs héritées de notre fondatrice Sainte Madeleine-Sophie Barat.

L'année 2025-2026 est pour nous une année de transformation. Une année au cours de laquelle nous avons travaillé en profondeur notre projet d'établissement, une année au cours de laquelle nous avons cherché à nous rapprocher encore davantage de vous afin de vous permettre de mieux découvrir notre école, notre collège, notre lycée et notre internat, ainsi que l'ensemble des activités éducatives et pédagogiques que nous proposons à vos enfants.

L'année 2026-2027 marquera une nouvelle étape dans notre histoire. Après d'importants travaux d'aménagement et d'embellissement nous allons offrir à tous nos élèves et en particulier à nos collégiens et à nos lycéens de nouveaux espaces de travail, d'étude et de détente. Et nous allons poursuivre avec conviction tous nos efforts sur les sujets académiques en nous appuyant sur ce qui fait notre force et notre singularité : rechercher et développer les potentiels de chaque enfant.

Vous trouverez ci-après notre nouvelle grille tarifaire concernant la contribution des familles à notre projet éducatif. Introduite il y a 2 ans, nous sommes heureux de constater que la tarification différenciée fonctionne. Nous poursuivons donc dans cette voie qui reflète notre engagement et notre souhait de maintenir une communauté diversifiée et inclusive.

3 tranches de tarification vous sont proposées : Tarif A, Tarif B, Tarif C.

Ces tarifs seront déterminés à partir du revenu fiscal de référence disponible sur le dernier avis d'imposition de chaque famille. Aucun justificatif ne vous sera demandé pour vérifier que vous avez opté pour le tarif qui correspond à votre situation. Nous vous faisons entièrement confiance.

Pour déterminer le tarif applicable à votre situation, nous vous invitons à suivre les étapes suivantes :

1. Relevez le **revenu fiscal de référence** (ou le revenu imposable), figurant sur votre dernier avis d'imposition.
2. Divisez ce montant par le nombre d'enfants à charge, auquel vous ajoutez 2 parents (même en cas de famille monoparentale).
3. Si le résultat obtenu est inférieur à 8000 euros, le tarif applicable est le Tarif A.
Si le résultat est inférieur à 20 000 euros, le tarif applicable est le Tarif B.
Si le résultat est supérieur à 20 001 euros, le tarif applicable est le Tarif C.

Exemple illustratif : Si votre revenu imposable est de 35 000€ et que vous avez 3 enfants à charge, plus 2 parents, le calcul serait le suivant : $35\,000 / (3 + 2) = 7\,000\text{€}$, ce qui correspondrait au Tarif A dans notre grille tarifaire.

Au 1er degré, une nouvelle méthode de facturation est spécialement mise en place pour prendre en compte l'ensemble des activités pédagogiques organisées tout au long de l'année par les maîtres et les maîtresses et qui faisaient l'objet les années précédentes de plusieurs factures complémentaires (sorties pédagogiques, intervenants extérieurs, cinéma, spectacles pédagogiques...). Le prélèvement sera mensualisé. À la fin de l'année, si la totalité de l'enveloppe n'a pas été consommée, vous serez remboursés du montant disponible restant.

Enfin, sachez que le port de l'uniforme se généralise progressivement. Après l'école et les premiers niveaux du collège, l'année prochaine, 2026-2027, tous les élèves de l'école et du collège porteront l'uniforme Marmoutier. Seuls les lycéens seront exemptés.

Bien évidemment nous restons à votre écoute pour toute question ou bien même pour vous rencontrer si vous aviez besoin de nous partager vos éventuelles difficultés financières. Nous nous rendrons disponibles pour étudier chaque situation. Nous vous remercions pour votre confiance et votre soutien continus.

Bien cordialement,

Jean-Pierre MENARD
Chef d'établissement Ecole

Olivier BOYER
Chef d'établissement coordinateur

Vincent LUSSIEZ
Président de l'OGEC

Grille tarifaire 2026-2027

Ecole- Collège – Lycée
Externe et Demi-pensionnaire



**Sophie
Barat
Education**

1	CONTRIBUTION DES FAMILLES - Forfait annuel		Maternelle	Elémentaire	Collège	Lycée Général
	Contribution des familles - Tarif applicable sur 10 mois	Tarif A (<8 000€)	1 035 €	975 €	1 151 €	1 151 €
		tarif mensuel	103,50€/mois	97,50€/mois	115,10€/mois	115,10€/mois
		Tarif B (< 20 000€)	1 143 €	1 061 €	1 276 €	1 276 €
		tarif mensuel	114,30€/mois	106,10€/mois	127,60€/mois	127,60€/mois
		Tarif C (> 20 000€)	1 201 €	1 107 €	1 335 €	1 335 €
		tarif mensuel	120,10€/mois	110,70€/mois	133,50€/mois	133,50€/mois
	Pédagogie inspiration Montessori		inclus			
	Anglais		inclus	inclus		
2	Eveil musical et Chorale dans le cadre du projet pédagogique		10€/an	10€/an		
3	Activités et Sorties pédagogiques /enfant		60€/an	120€/an		
4	AS (Association Sportive)				16€/enfant	16€/enfant
5	Cotisations annuelles APEL + UDAPEL 37		29,25€/famille	29,25€/famille	29,25€/famille	29,25€/famille
	L'Assurance individuelle accident est incluse pour chaque enfant - Assurances FIDES					
6	Remise sur la contribution des familles pour les familles ayant plusieurs enfants inscrits à l'Institution Marmoutier dans différents niveaux <i>Montant de la remise cumulable</i>		2ème enfant 110 €	3ème enfant 200 €	4ème enfant 305 €	5ème enfant Gratuité des frais de scolarité pour le plus jeune
7	RESTAURATION - Forfait annuel / enfant	1j/semaine	2 j/semaine	3 j/semaine	4 j/semaine	5 j/semaine
	Maternelle et Elémentaire	235 €	470 €	705 €	940 €	
	Collège et Lycée	260 €	515 €	775 €	1 030 €	1 290 €
	Repas occasionnel (externe)	8,30 €	8,30 €	8,30 €	8,30 €	8,30 €
8	ETUDE ET GARDERIE - Forfait annuel / enfant (sur la base de 4 jours)		Maternelle	Elémentaire	Collège	Séance occasionnelle
	MATIN	Garderie à partir de 7h30	330 €			5 €
		Garderie à partir de 8h	175 €			3 €
		Garderie du matin à partir de 8h gratuite pour les élèves ayant des frères et sœurs au collège ou au lycée				
	SOIR	Garderie jusqu'à 17h	175 €			3 €
		Garderie et étude surveillée jusqu'à 17h45	410 €		360 €	5 €
		Garderie et étude surveillée jusqu'à 18h30	530 €		470 €	8 €
	Etude dirigée en partenariat avec PARKOURS - 3 soirs/semaine (facturation par Parkours)				Forfait 49€/ semaine	
9	OPTIONS pédagogiques et sportives. Voir page 3 -->					

Simulation de calcul : Maternelle et Elémentaire

Pour un externe = 1+2+3+5 (-6 +8 +9 si concerné)

Pour un demi-pensionnaire = 1+2+3+5+7 (-6 +8 +9 si concerné)

Simulation de calcul : Collège, Lycée

Pour un externe = 1+4+5 (-6 +8 +9 si concerné)

Pour un demi-pensionnaire = 1+4+5+7 (-6 +8 +9 si concerné)

Uniformes

Maternelle : Blouse logotée - 26€

Du CP à la 3ème : Pull logoté - 35€
+ Polo blanc (ou chemise blanche, pas de tee-shirt).

<https://shop.uniformeprestige.com/connexion?school=39>
mot de passe communiqué directement par l'Etablissement

Grille tarifaire 2026-2027

Ecole- Collège – Lycée
Externe et Demi-pensionnaire



**Sophie
Barat
Education**

Options et Activités complémentaires avec participation financière

Option	Pour qui ?	Description et Montant de la participation financière
Option Foot (féminin)	CM1 et CM2 - 6ème	Option Foot (féminin) Attention, ne pas confondre avec la Section Sportive. Les jeunes filles de CM1, CM2 et 6ème (non retenues après la sélection par le FASS et la FFF), bénéficieront d'un entraînement, assurée par un éducateur du FASS, une fois par semaine le vendredi sur le temps scolaire. Un formulaire d'inscription, sera remis aux élèves en début d'année scolaire. Participation financière demandée: 20€/an
Section Sportive (sur sélection) Foot féminin	de la 6ème à la 3ème et les lycéennes ayant suivi la section sportive au collège de Marmoutier	La Section Sportive Foot Féminin, s'adresse aux jeunes filles scolarisées à Marmoutier au collège. Les futures lycéennes qui ont participé à la Section Sportive au collège pourront continuer si les emplois du temps de 2d le permettent. Les filles seront encadrées par le club de football de Tours Nord, le FASS et le professeur d'EPS de Marmoutier. Le groupe bénéficiera de 3 heures d'entraînement par semaine (2 séances de 1h30) et l'emploi du temps de cette classe sera aménagé en conséquence. Les entraînements se dérouleront le lundi 15h30-17h et le vendredi 11h-12h30. Pour intégrer la section sportive, les candidates devront être sélectionnées par le FASS (La date précise vous sera communiquée) et une licence de football (au FASS ou ailleurs) à jour, sera requise. La section Foot féminin est compatible avec la classe Défense. Participation financière demandée: 115€/an
A deux mains <i>Découverte de la pratique de la menuiserie et du maraîchage</i>	5ème et 4ème	Section dédiée à la découverte de la pratique du maraîchage et de la menuiserie. Les élèves bénéficient de 2 heures supplémentaires par semaine, le lundi, de 15h30 à 17h20, et ce, tout au long de l'année. Cette section sera animée par Monsieur Loriaux, enseignant de Français, ainsi que par des intervenants professionnels extérieurs et par l'association "A deux mains". Option incompatible avec la Section Foot Féminin. Participation financière demandée: 320€/ an
Japonais	de la 4ème à la Terminale	Une enseignante japonaise investie depuis 20 ans à Marmoutier propose, pour les élèves de la 4ème à la terminale, de découvrir la langue et la culture japonaise par des séances 2 heures hebdomadaires. Un voyage au Japon de 2 semaines (budget supplémentaire à prévoir) est proposé tous les deux ans, aux élèves qui choisissent cette option. Participation financière demandée: 85€/ an
Preliminary English Test (PET)	4ème et 3ème	Preliminary English Test : le B1 Preliminary est un examen international sanctionnant un niveau intermédiaire de maîtrise de la langue anglaise. C'est le second diplôme par niveau de difficulté proposés par Cambridge English Language Assessment dépendant de l'université de Cambridge. Financé par l'Education Nationale
DUAL DIPLOMA	à partir de la 3ème	En partenariat avec un organisme extérieur, préparation au diplôme du bac américain, en 2,3,ou 4 ans, à partir de la 3ème. Option possible après validation d'un test d'entrée. Cours indépendants des cours donnés à Marmoutier, les élèves s'organisent par eux-mêmes et sont suivis par un enseignant américain. Participation financière demandée: Entre 1400 et 1900 €/ an selon la formule retenue.
Conversation anglaise	Lycéens	Les élèves du lycée général, qui souhaitent développer leur capacité à s'exprimer à l'oral en anglais, pourront suivre des séances de conversation anglaise, 1 heure par semaine, avec un(e) assistant(e) de langue anglais(e) ou américain(e) accueilli(e) chaque année au sein de l'institution. Cette option compatible avec la préparation au Cambridge. Participation financière demandée: 20€/an
Classe Défense	3ème	La CDSG 3ème Marmoutier – 14ème CMA est une classe de défense qui s'appuie sur un partenariat avec le 14e centre médical des armées pour faire découvrir aux élèves la Défense, le Service de santé des armées et la mémoire des conflits. Elle articule plusieurs disciplines (histoire-géographie, SVT, français, EMC) autour d'un projet citoyen, scientifique et d'orientation. Au programme : visites et rencontres avec les soignants militaires, participation à des cérémonies (11 novembre, hommages aux morts pour la France), actions de solidarité (#AvecNosBlessés, Bleuet de France) et productions écrites ou numériques. Ce dispositif renforce la culture de défense, le sens de l'engagement, les compétences scolaires et aide les élèves à construire un projet d'avenir dans les domaines de la santé et des métiers militaires. Sous-réserve d'acceptation par l'enseignant référent. Participation financière demandée: 300€/an + participations aux sorties organisées
Classe Défense	2nde	La classe de défense « CDSG 2nde Marmoutier – Groupement de la gendarmerie départementale d'Indre-et-Loire » est ouverte depuis la rentrée 2023. Elle a pour but de faire découvrir les missions de la gendarmerie nationale et de favoriser l'appropriation, le respect et la défense des valeurs de la République, notamment lors de visites et de cérémonies comme la célébration de sainte Geneviève ou l'hommage aux héros de la gendarmerie. Les élèves travaillent autour des grandes missions de la gendarmerie : rassurer et protéger, renseigner et anticiper, intervenir et défendre, enquêter et interpellier, sécuriser et maintenir l'ordre. L'expertise scientifique de la gendarmerie (cybercriminalité, police technique et scientifique) fait écho aux formations à dominante scientifique du lycée, afin de nourrir les projets d'orientation et de rendre plus cohérents les choix de spécialités et les vœux sur Parcoursup. Cette action citoyenne s'inscrit pleinement dans le projet pédagogique de Sainte-Madeleine-Sophie Barat. Sous-réserve d'acceptation par l'enseignant référent. Participation financière demandée: 200€/an + participations aux sorties organisées

Grille tarifaire 2026-2027

Ecole- Collège – Lycée
Externe et Demi-pensionnaire



**Sophie
Barat
Education**

CONDITIONS GENERALES FINANCIERES

Frais et arrhes d'inscription

- **Frais de 1^{ère} inscription** : ils sont à régler au moment de l'inscription pour les nouveaux élèves. Ces frais sont acquis à l'établissement et correspondent aux frais administratifs générés par l'inscription. Ils ne seront pas remboursés si la famille se désiste avant la rentrée scolaire.
20 € par élève, non remboursables.
- **Arrhes d'inscription** : elles sont exigibles lors de la confirmation de l'inscription et seront déduites de la facturation. Si l'inscription ne se confirmait pas pour une cause réelle et sérieuse (cf. convention de scolarisation), elles ne pourront être remboursées.
- **Nouveaux élèves** : 135€ pour les externes et les ½ pensionnaires, 450 € pour les internes
- **Anciens élèves** : 100 € pour les externes et les ½ pensionnaires, 200 € pour les internes.

Conditions générales de paiement.

- **Prélèvement SEPA (sur 10 mois) – option conseillée**
1^{ère} échéance le 16/09 : 150 €/enfant pour les externes et les ½ pensionnaires, 450 €/enfant pour les internes
Echéances suivantes : au 10 de chaque mois, selon l'échéancier indiqué sur la facture annuelle.
- **Paiement trimestriel**
1^{ère} échéance le 16/09 : 150 €/enfant pour les externes et les ½ pensionnaires, 450 €/enfant pour les internes
Echéances suivantes : au 10/10, au 10/12 et au 10/03, selon l'échéancier indiqué sur la facture annuelle.
La facture annuelle vous sera adressée début octobre avec l'échéancier établi en fonction du mode de règlement choisi.
En cas de départ ou d'arrivée en cours d'année, tout mois commencé est dû par le Responsable Légal.

Restauration - Demi-pension et occasionnelle

- Le choix du régime est définitif pour l'année scolaire. Toute demande de modification devra être adressée par mail à la comptabilité. ines.bourdiec@marmoutier.org ou par Ecole Directe via la messagerie.
- En cas d'absence JUSTIFIÉE supérieure à deux semaines consécutives, une remise sur la demi-pension pourra être consentie sur demande écrite de la famille adressée au chef d'établissement.
- En cas de hausse en cours d'année des frais d'approvisionnement et de personnel de restauration, nous pourrions être amenés à réviser la tarification ci-dessus.
- La restauration est accessible occasionnellement et sera facturée via une facture complémentaire transmise à la famille.

Garderie et Etude surveillée – Forfait et occasionnelle

- Le choix du forfait est définitif pour l'année scolaire. Toute demande de modification devra être adressée par mail à la comptabilité. ines.bourdiec@marmoutier.org ou par Ecole Directe via la messagerie.
- La garderie et l'étude (élémentaire et collège) sont accessibles occasionnellement et seront facturées selon les créneaux indiqués sur la grille tarifaire. (Tout créneau horaire débuté est dû en totalité).
- En cas de retard après la classe, l'étude sera facturée à partir de 16h25, pour les élèves en élémentaire, En cas de retard après la classe, la garderie sera facturée à partir de 16h35, pour les élèves de maternelle.
- **En cas de retard après 18H30, un forfait de 10€ supplémentaire sera facturé.** Nous vous demandons d'être vigilants sur les horaires, les retards impactent la vie personnelle des surveillants.
- **L'étude surveillée**, à partir du CP, permet aux élèves d'effectuer leurs devoirs selon les indications qui leur auront été données par leur enseignant dans une ambiance studieuse, sous la surveillance d'un personnel qualifié (surveillant...). Il ne s'agit pas d'un soutien scolaire ou d'une étude dirigée. Il appartient aux parents de vérifier que les leçons ont été faites.

Etude dirigée – collège et lycée

En partenariat avec PARKOURS une étude dirigée est proposée pour les collégiens et les lycéens. Les inscriptions et la facturation seront directement adressées par PARKOURS.

Fournitures scolaires : Pour les classes du CP au CM2, l'établissement se charge de **l'achat des cahiers** (qui ne figurent pas sur les listes de fournitures transmises tous les ans par les enseignants). Une facture complémentaire transmise sera à la famille. Cette solution, permet aux enseignants de travailler avec du matériel homogène dans les classes.

Assurance individuelle accidents – FIDES Assurances. ecole.fidesassurances.fr/accounts/login